

ORCHESTRES-PARTENAIRES

Les Orchestres du CRD sont les partenaires privilégiés de la formation mais il est important que les étudiants de la classe de direction d'orchestre quel que soit le cursus choisi participe comme instrumentiste à l'un des orchestres partenaires en concertation avec le professeur et la direction du conservatoire. Ce sont:

- Orchestres de Second Cycle
- Orchestre Adultes

L'Harmonie Municipale de Saint-Omer par conventionnement est aussi un orchestre partenaire et l'excellence de cette formation est un atout fort pour la qualité de la formation en direction d'ensembles instrumentaux que propose le CRD d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Renseignements et Inscriptions
CRD d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

22 Rue Hendricq, 62500 Saint-Omer
03.74.18.21.10.
conservatoire@ca-pso.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT
(pendant la période scolaire)
du Mardi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



conservatoire
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Classe de Direction d'Orchestre

Conservatoire à Rayonnement Départemental
du Pays de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer



Ce cycle s'adresse à toute personne qui souhaite s'initier ou se former à la direction d'orchestre.

Ce cursus demande un travail régulier et une disponibilité suffisante pour les cours et le travail personnel.

Etudiants/ Amateurs/ Futurs professionnels

* Cours hebdomadaire orchestration et travail à la table le mardi ou vendredi entre 10h30 et 11h30, Cours collectif 13h30 - 14h30 travail de Gestique et travail de partitions.

* Participation et séances d'application avec l'ensemble des seconds cycles (Mardi 18h30 - 19h45) ou Orchestre Adultes (Vendredi 19h-21h)

* Chaque étudiant doit justifier d'une formation instrumentale personnelle, en cours dans un autre établissement ou aboutie et validée par un CEM au minimum.

Contenus

Analyse de partitions
Travail à la table
Connaissance de répertoire
Travail de la gestique
Travail d'orchestration
Mises en situations
Observation de séances

Conditions d'admission

Dossier d'inscription détaillant le parcours musical antérieur.
Echange avec le professeur permettant de cerner le projet de formation. Test d'aptitude début septembre

Modules complémentaires

Ces modules sont possibles au CRD d'Agglomération de St-Omer, ou en partenariat avec d'autres conservatoires : écriture, analyse.

Contenus

Analyse de Partitions

Travail des répertoires

Développement de la gestique

Pédagogie de la transmission

Durée du cycle

1 à 2 ans selon le projet de formation de l'étudiant. Conditions d'admission

Dossier d'inscription détaillant le parcours musical antérieur.

Echange avec le professeur permettant de cerner le projet de formation.

Il est possible d'intégrer directement le IIe cycle sans avoir suivi le cycle I, avec un bagage musical et instrumental solide et un projet personnel bien défini autour de la direction d'ensembles instrumentaux.

Prendre contact avec le professeur pour voir ensemble les possibilités.

* Cours hebdomadaire orchestration et travail à la table le 45 minute en cycle 1, 1 heure en Cycle 2 et 1h30 en cycle 3 travail de Gestique et travail de partitions.

* Participation et séances d'application avec l'ensemble de second cycles (Mardi 18h15 - 19h45) ou Orchestre Adultes (samedi matin) ou orchestre symphonique (samedi après-midi).

* Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer sur des séances à définir à partir du 3° cycle.

Contenus

Analyse de Partitions
Travail des répertoires
Travail des styles (Baroque, jazz....)
Développement de la gestique
Pédagogie de la transmission

Durée des cycles II et III

2 à 4 ans

Diplôme délivré

Certificat de fin de cycle 2

Certificat d'Etudes Musicales (CEM) en fin de cycle 3